



# Plan National de Formation

Professionalisation des acteurs

## Séminaire national

### « Les nouvelles formes de scolarisation »

Judi 11 janvier 2018 – Lycée d'État Jean Zay, Paris

#### Atelier 3 : « La réglementation au service du parcours du jeune vers l'insertion et la poursuite d'études »

**Expérience du lycée Fernand Léger de Grand Couronne, académie de Rouen**

#### Objectifs

- Pratiques qui permettent à chaque élève qui fera ou fait valoir le droit au maintien ou le droit au retour, de se projeter à partir du diplôme ;
- Pratiques qui prennent en compte les spécificités de chaque établissement : territoriale, socio-éco, scolaire (internat ou pas), pour accompagner le jeune dans son parcours et dans ses choix.

**Idée de base : au lycée Fernand Léger, l'action a, pour l'instant, uniquement pour objectif d'amener le jeune et sa famille à utiliser le droit a redoublement en utilisant la conservation des notes.**

#### **Entre 2013 et 2016 : maximum 20 % des élèves qui peuvent redoubler le classe de terminale redoublent**

Pourquoi ? Les jeunes ne veulent pas recommencer une autre année et comme c'est un public pas toujours facile au lycée, les adultes ne poussent pas.

#### **Quelques précisions sur la spécificité du lycée**

- Eclair ;
- Offre de formation quasi unique dans l'académie de Rouen (formation et diplômes, beaucoup de CAP) ;
- Recrutement géographique très large.

#### **2016-2017 : 75 % de redoublements / 2017-2018 : 87 % des élèves qui peuvent redoubler redoublent**

Comment ? : Un parcours pour obtenir l'examen à la carte en combinant les deux droits. Il n'y a pas d'accompagnement spécifique (que d'autres élèves n'ont pas).

Plusieurs situations :

- Redoublement classique = à la demande des parents (1 seul cas) ;
- Redoublement + conservation des notes = emploi du temps en fonction des matières à repasser. Pour compacter l'emploi du temps, le jeune peut suivre les cours dans une autre classe. (la grande majorité) ;
- Aménagement fort pour répondre aux contraintes de l'EPL : emploi du temps sur 2 jours pour un groupe de redoublants jusqu'en février.

### **Des questions, des limites**

- Pas de prise en charge des jeunes lorsqu'ils n'ont pas cours (= leur responsabilité) ;
- Le risque poursuite d'études ;
- Le problème de l'internat (priorité aux doublants ou aux entrants), Les bourses...